

L'innovation linguistique dans *Monnè, outrages et défis*

d'Ahmadou Kourouma

Alshazly Abu Alhassan Ali Ahmed*

elshazlybrahim1987@gmail.com

Résumé

L'approche actuelle traite d'un phénomène perçu chez les écrivains africains en général et chez Ahmadou Kourouma en particulier. Il s'agit de l'innovation en employant le français dans la production romanesque. Ce phénomène qui représente un écart par rapport à la norme s'approprie le deuxième roman de A. Kourouma, c'est-à-dire *Monnè, outrages et défis*. Dans notre corpus, A. Kourouma prend en possession le français par l'innovation surtout sur les plans lexical, morpho-syntaxique et stylistique. L'objectif de notre étude réside donc à découvrir les procédés adoptés par l'écrivain en vue de réaliser cette innovation. Au niveau lexical, l'innovation de A. Kourouma se manifeste dans son utilisation de quatre procédés qui sont les xénismes, les néologismes, les métoplasmes et les archaïsmes. Au niveau morpho-syntaxique, cette innovation apparaît à travers sa mise en œuvre des mots africains dans la syntaxe française, son emploi à l'hypostase, le changement des valences verbales, le brouillage des traits de quelques verbes, ses usages grammaticaux non normatifs et la complexification de l'expansion du groupe nominal. Au niveau stylistique, A. Kourouma met en jeu des procédés comme l'emploi récurrent du calque d'expression, la variation des expressions figées, l'emploi excessif des expressions africaines populaires, l'usage récurrent de l'énoncé métadiscursif et l'hétérogénéité de l'écriture. Cette technique de l'écriture mène à l'africanisation du français et montre la nouveauté, l'originalité et la poésie de Kourouma.

Mots-clés : - Innovation, norme, lexical, morpho-syntaxique, stylistique, xénismes, néologismes, métoplasmes, archaïsmes, hypostase, valences verbales, variation.

* Maître de conférences à la faculté des langues (Al-alsun)- université de Beni-Suef,département du français.

1. Introduction

Toute langue est étroitement liée à une norme linguistique codifiant son usage. Selon la définition du dictionnaire de linguistique, la norme est «*un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel..*»⁽¹⁾ Autrement dit, la notion de la norme conforme à celle du "bon usage" de la langue. L'innovation linguistique s'oppose à la norme linguistique parce que la désobéissance aux règles, en utilisant la langue, de ce système d'instructions ou y introduire de nouveaux éléments est une innovation. Notre présente étude aborde le phénomène de l'innovation linguistique dans la production romanesque d'Ahmadou Kourouma dont l'écriture en français est marquée par, selon M.M. Ngalaso, «*la réinvention des mots et des sens, la transgression des règles grammaticales les plus immuables, la transposition en français de la phrase malinké avec sa structure, son inflexion et son rythme spécifiques.*»⁽²⁾ Notre corpus choisi est son deuxième roman *Monnè, outrages et défis*. À la lecture de cet ouvrage, on peut remarquer que A. Kourouma déconstruit et reconstruit les

⁽¹⁾ DUBOIS, Jean et alii, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002, P.330.

⁽²⁾ NGALASSO, Mwatha Musanji, *De Les Soleils des Indépendances à En attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ?* », In Actes du Colloque Littératures Francophones: Langues et styles. Paris : Harmattan, 2001, P. 42.

systemes du français aux niveaux lexical, morpho-syntaxique et stylistique. Nous aborderons cette innovation linguistique en explorant ses visées de cette technique d'écriture.

2. Objectif de l'étude

Notre présent essai a pour objectif de :

- ◆ reconnaître un écrivain jouant un rôle primordial dans l'évolution de la littérature africaine en s'intéressant à son œuvre romanesque et aux particularités de son écriture ;
- ◆ critiquer la langue de A. Kourouma dans son roman *Monnè, outrages et défis* en élucidant le phénomène de l'innovation linguistique aux niveaux lexical, sémantique, morpho-syntaxique et stylistique ;
- ◆ montrer le dessein de A. Kourouma de l'adoption de cette technique d'écriture.

3. Corpus de l'étude

Notre corpus est tiré de l'un des romans de A. Kourouma : *Monnè, outrages et défis*, éditions Seuil 1990. Mais *pourquoi Monnè, outrages et défis?* En effet, ce roman révèle un écrivain très novateur de la langue notamment aux niveaux lexical, morpho-syntaxique et stylistique. A. Kourouma distord le français rigide pour que sa pensée s'y meut. Il traduit sa langue maternelle "le malinké" en français. De ce qui précède, ce roman est un champ très fertile pour appliquer le phénomène de l'innovation linguistique.

4. Méthode de l'étude

Notre étude de l'innovation linguistique dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma se déroulera dans le cadre de l'usage normatif de la langue ou de la notion du bon usage des « *bons écrivains et des gens qui ont souci de bien s'exprimer* »⁽¹⁾ fondé par M. Grevisse à l'époque contemporaine. Nous examinerons les procédés de l'innovation linguistique adoptés par A. Kourouma dans son ouvrage et qui représentent un écart par rapport à l'usage normatif et habituel du système de la langue. Nous étudierons ces procédés de l'innovation linguistique aux niveaux lexical, sémantique, morpho-syntaxique et stylistique.

5. Présentation de Ahmadou Kourouma

D'ethnie malinké, A. Kourouma est un des écrivains africains les plus célèbres. Il est né à Boundiali, en Côte d'Ivoire, en 1927, et mort à Lyon, en France, en 2003. A. Kourouma a étudié les mathématiques à Paris et a travaillé comme un agent d'assurances dans plusieurs pays. En 1963, il est emprisonné par le président Houphouët-Boigny parce que celui-ci l'accuse d'avoir participé à la conjuration du « Chat Noir » et a perdu son travail. Il part en Algérie en décidant de se tourner vers la fiction et se consacrer à écrire de façon à critiquer la situation sociopolitique. Ses ouvrages les plus importants sont : *Les Soleils des*

⁽¹⁾ GREVISSE, Maurice, *Le bon usage : Grammaire française*, Duculot, Paris, 1961, P. 6.

indépendances⁽¹⁾, *Monnè, outrages et défis*⁽²⁾, *En attendant le vote des bêtes sauvages*⁽³⁾, *Allah n'est pas obligé*⁽⁴⁾, *Quand on refuse, on dit non*⁽⁵⁾. Il obtient plusieurs prix comme le Prix de la Francité, le Prix des Nouveaux Droits de l'homme, le Grand Prix des gens de lettres de France, le Prix Goncourt des lycéens.

6. Aperçu sur *Monnè, outrages et défis*

Le roman retrace la conquête du royaume Soba dont le roi est Djigui Kéïta par les colonnes du général français Faidherbe. Au début, Kéïta a résisté en désobéissant à Samory, empereur de tout le pays mandingue. À la fin, Kéïta s'est allié à Samory à cause de sa naïveté et est conquis par les Blancs. Le royaume Soba est désormais contrôlé par les Français en y implantant de nouvelles valeurs. À travers son roman, A. Kourouma met en évidence la rencontre des Blancs et des Noirs et ouvre les discussions sur l'impérialisme Occidental.

À propos du titre, le terme "Monnè" est ambiguë et n'existe pas en français. Anthony Mangeon note que le terme "Monnè" «*désigne toute humiliation qu'un Malinké peut, au nom des codes*

(2) KOUROUMA, Ahmadou, *Les soleils des Indépendances*, Canada, Montréal, 1968.

(3) *Id, Monnè, Outrages et Défis*, Paris, Seuil, 1990.

(4) *Id, En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

(5) *Id, Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.

(6) *Id, Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil, 2004.

extérieurs, subir de la part d'étrangers ou d'individus qui lui sont normalement subordonnés.»⁽¹⁾

7. Les procédés de l'innovation linguistique dans *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma.

Dans *Monnè, outrages et défis*, A. Kourouma a fait usage de différents procédés qui sont la source de son innovation linguistique. Ces procédés sont mis en œuvre aux niveaux lexical, morpho-syntaxique et stylistique. Dans les passages suivants, nous analyserons ces procédés à chaque niveau linguistique.

7.1. L'innovation lexicale

7.1.1. Les xénismes

Le xénisme est «*la première étape du processus d'emprunt d'un mot à une langue étrangère*»⁽²⁾. Il est donc un «*mot étranger cité, non acclimaté, intégré dans la phrase française, avec sa graphie d'origine*»⁽³⁾ Dans notre corpus, A. Kourouma a intégré plus de soixante-dix xénismes dont la plupart sont empruntés à la langue Malinké. La classe grammaticale de ces xénismes est des substantifs, des adjectifs, des adverbes et des interjections.

⁽¹⁾ MAGEON, Anthony, *Romans d'Afrique, philosophies de l'histoire*, In Notre Librairie : Histoire, vues littéraires, 161, Mars-Mai, 8-13. PP. 12-13.

⁽²⁾ NEVEU, FRANCK, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand-Colin, 2004, P. 305.

⁽³⁾ PICOCHÉ, Jacqueline & MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan. 2000, P. 340

7.1.1.1. *Les substantifs*

Le substantif est la catégorie grammaticale qui figure dans la plupart des xénismes dans notre corpus. On peut diviser ces substantifs en noms propres et noms communs. En ce qui concerne les noms propres, on peut retrouver des noms de personnes, des titres, des lieux et des choses appartenant à la culture africaine. La présence massive de ces noms montre l'ancrage géographique et culturel du texte, il s'agit de l'espace social africain. Citons à titre d'exemples :

- 1) « *Au nom d'Allah, que veulent donc les mânes des Keita ?* » se désola le roi *Djigui* en rentrant au *Bolloda.*»⁽¹⁾
- 2) «*Nous avons appelé notre résistance boribana (fin des reculades)*»⁽²⁾

Dans le premier exemple, il existe trois noms propres ; *Keita* est un nom de personne marquant une origine africaine, *Djigui* est un titre fonctionnant comme un prénom qui signifie "un mâle solitaire", *Bolloda* est un nom de lieu désignant un quartier clôturé et une place à palabres. Quant au deuxième exemple, on peut trouver le nom propre de chose *boribana* qui désigne "fin des reculades" ou "quitte-là est fini".

Au sujet de noms communs, il est à noter qu'ils appartiennent à des registres variés ; mots issus de la flore, mots de l'activité paysanne, mots de la gastronomie, mots issus de

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.15.

⁽²⁾ Ibid, P. 184.

l'habillement, mots de la musique et de la danse, mots de l'organisation sociale, termes de la pensée religieuse et philosophique. Considérons les extraits ci-dessous tirés de notre corpus :

- 1) «*et les gendarmes s'envolèrent de l'arbre à palabres, le **fissandjiri** légendaire et sacré du Bolloda.*»⁽¹⁾
- 2) «*Dans certains **lougan** et concessions, des greniers restaient pleins à déborder : (...)*»⁽²⁾
- 3) «*(...)et enfin bouscula la fille qui fila comme un chien surpris en train de voler du **soumara**, (...)*»⁽³⁾
- 4) «*elle aima son couturier, un Sénégalais élégant, (...), toujours dans des **drékéba** impeccables.*»⁽⁴⁾
- 5) «*Le **tabala** d'honneur et de guerre résonna.*»⁽⁵⁾
- 6) «*Les gens de chez nous jamais n'écouteront un côtier, jamais ils ne voteront pour un **boussman** inféodé à un autre côtier, (...)*»⁽⁶⁾
- 7) «*Il n'avait pas fini de prononcer son **alphatia** final que s'arrêta à cheval, devant le Bolloda, un autre messager de Samory.*»⁽⁷⁾

⁽³⁾ Ibid, P.121.

⁽⁴⁾ Ibid, P. 252.

⁽⁵⁾ Ibid, P. 141.

⁽⁶⁾ Ibid, P. 154.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 31.

⁽²⁾ Ibid, P. 242.

⁽³⁾ Ibid, P. 29.

Dans le premier exemple, le terme «*fissandjiri*» est un terme issu de la flore, il signifie un gros arbre à ombrage dense. Quant au deuxième exemple, le terme «*lougan*» est un terme de l'activité paysanne qui désigne le champ cultivé. Concernant le troisième exemple, le terme «*soumara*» qui est issu de la gastronomie a le sens d'une moutarde. À propos du quatrième exemple, le terme de l'habillement «*drékéba*» signifie une grande chemise ample. Dans le cinquième exemple, le terme musical «*tabala*» désigne un gros tam-tam. En ce qui concerne le sixième exemple, le terme «*boussman*» issu de l'organisation sociale est une spécificité lexicale du français en Côte d'Ivoire. Il signifie un ivoirien de la forêt ou du sud. Dans le dernier exemple, le terme «*alphatia*» issu de la pensée religieuse est une «*déformation de l'arabe al fatiha, "l'ouverture" ; c'est le nom de la première sourate du Coran.*»⁽¹⁾

7.1.1.2. Mots autres que les substantifs

Dans notre corpus, A. Kourouma se sert des termes empruntés au malinké dont la catégorie grammaticale est autre que les substantifs. On peut en identifier un adjectif, quelques adverbes et quelques interjections. Remarquons les trois exemples suivants :

⁽⁴⁾ NICOLAS, Jean-Claude, *Comprendre les soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Paris, Les Classiques africains 1985, P. 187.

- 1) «**Kabako ! Kabako** (extraordinaire) ! Mettez-le à mort.»⁽¹⁾
- 2) «De très bon matin, les premiers convois descendirent **sis-sis** sur le Sud pour aller tirer le train de Djigui.»⁽²⁾
- 3) «Les vieux courtisans loqueteux et les mendiants de détress s'exclamèrent : « **Koutoubou**, (...)»⁽³⁾

Dans le premier exemple, le terme «*Kabako*» est un adjectif qui signifie extraordinaire, prodigieux ou incroyable. Au sujet du deuxième exemple, l'adverbe «*sis-sis*» qui est employé en Côte d'Ivoire signifie immédiatement ou rapidement. Quant au troisième exemple, le terme «*Koutoubou*» est une interjection qui indique la surprise ou l'étonnement. Il est utilisé souvent comme cri de douleur ou de détresse. On l'emploie aussi vulgairement comme juron.

7.1.2. Les néologismes

D'après la définition de L. Guilbert, la néologie lexicale est définie comme « *la possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical.* »⁽⁴⁾ Dans notre corpus, il est à noter que A. Kourouma travaille sur la langue française en créant un grand

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 24.

⁽⁶⁾ Ibid, P.76.

⁽⁷⁾ Ibid, P. 276.

⁽¹⁾ GUILBERT, Louis, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975, P. 31.

nombre de néologismes. On peut les diviser en deux classes : les néologismes de forme et les néologismes de sens.

7.1.2.1. Les néologismes de forme

Les néologismes de forme consistent à « *fabriquer pour ce faire de nouvelles unités* »⁽¹⁾. Parmi les procédés de néologismes de forme, on peut citer la préfixation, la suffixation, la troncation, la siglaison, etc. Dans *Monnè, outrages et défis*, le procédé le plus employé pour introduire des néologismes de forme est la suffixation. A. Kourouma recourt constamment à ce procédé pour former des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes.

a) Suffixes nominaux

A. Kourouma produit des néologismes nominaux dont le nombre dépasse les quinze à l'aide de suffixes comme "erie", "été", "ment", "iste", "isme", "ie" et "eur". Examinons ces énoncés tirés de notre corpus :

- 1) « *J'ai fait le vœu de ne plus louer. J'ai renoncé à la grioterie.* »⁽²⁾
- 2) « (...) : *il n'y a pas de mauvaiseté et de cruauté qui se perpétuent sans conséquence.* »⁽³⁾
- 3) « *le Bolloda se donnait un petit répit que les oiseaux utilisaient pour célébrer à leur tour Allah: les tisserands par le piaillement, le jabotement et la fête(...)* »⁽⁴⁾

(2) DUBOIS, Jean et alii, *Op.Cit*, P.322.

(3) KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 42.

(4) Ibid, P. 199.

(5) Ibid, P. 166.

4) « Notre prisonnier est un grand panégyriste, un savant historien, un talentueux **coraïste** (...)»⁽¹⁾

Dans le premier exemple, A. Kourouma ajoute à la base nominale «griot» le suffixe "erie" qui montre, selon M. Grevisse, « une qualité, une action ou le résultat de cette action, le lieu où elle s'exerce, une collection, une industrie.»⁽²⁾ pour former un autre nom indiquant la qualité du nom de base (griot), c'est à dire être louangeur par la poésie. À propos du deuxième, il ajoute à la base adjectivale «mauvais» le suffixe "été" qui indique une qualité pour former un nom portant le même trait de l'adjectif de base (mauvais). Quant au troisième, il utilise le suffixe "ment" à la base nominale «jabot» qui désigne la poche de l'œsophage des oiseaux pour produire le nom «*jabotement*», celui-ci veut dire les sons qui sont émis par le jabot. Au sujet du quatrième, le suffixe "iste" est ajouté à la base nominale "cora" qui signifie un instrument musical afin de désigner le joueur de cora.

b) Suffixes verbaux

A. Kourouma met en jeu des néologismes verbaux dont le nombre dépasse les dix au moyen de suffixes comme " iser ", "rer", "oter" et "iter". Remarquons les passages ci-dessous :

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 41.

⁽²⁾ GREVISSE, Maurice & GOOSSE, André, *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck, 2008, P. 174.

- 1) « *De sa propre volonté, le porte-canne se livra aux traitements des sorciers et des magiciens qui l'ensorcelèrent et **médiocrisèrent** son avenir.* »⁽¹⁾
- 2) « (...) le nouveau commandant pourrait vous « **misérer** », vous malfaire. »⁽²⁾
- 3) « (...) Allama les évita, **paillota** et s'installa là-bas à Toukoro à quelque distance de Soba. »⁽³⁾

Dans le premier exemple, A. Kourouma use du suffixe "iser" à la base adjectivale «médiocre» pour construire un verbe en transformant une qualité en une action. Quant au deuxième exemple, il ajoute à la base nominale «misère» le suffixe "er" qui « a formé et continue de former de nombreux verbes, sur des mots du fonds primitif, sur des mots empruntés, sur des mots déjà dérivés ou composés, sur des syntagmes. »⁽⁴⁾ dans le but de créer un verbe indiquant l'action portant la qualité du nom de base. En ce qui concerne le dernier exemple, il ajoute le suffixe "oter" à la base nominale «paille» pour produire le verbe «pailloter» qui signifie construire une cabane en paille.

c) Suffixes adjectivaux

A. Kourouma crée des néologismes adjectivaux à partir de suffixes tels "esque " et "ique de manière à donner aux adjectifs

⁽³⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit.*, P.198.

⁽⁴⁾ Ibid, 120.

⁽⁵⁾ Ibid, P. 190.

⁽⁶⁾ GTEVISSE, Maurice & GOOSSE, André Kéïta, *Op.Cit.*, P. 178.

une valeur plus forte que le mot base lui-même. Prenons les extraits suivants :

- 1) «*Il nous montra – nous en étions tous ébahis – le ciel harmattanesque que son charisme venait de créer.*»⁽¹⁾
- 2) «*(...) je demandais avec chaleur le nom totémique, (...)*»⁽²⁾

Dans le premier exemple, l'adjectif «*harmattanesque*» est formé à partir du suffixe "esque" ajouté à la base nominale «*harmattan*» qui signifie un vent chaud et sec soufflant sur l'Afrique occidentale. Cet adjectif désigne donc ce qui ressemble ou relatif à l'harmattan. Ajoutons à cela qu'il a une qualité péjorative. Quant au deuxième exemple, le suffixe "ique" est adjoind à la base substantive «*totem*» qui signifie un animal considéré comme le protecteur d'un individu ou d'un groupe. Cet adjectif indique ce qui concerne le totem.

d) Suffixes adverbiaux

A. Kourouma produit aussi des néologismes adverbiaux en employant la suffixation. En effet, on ne rencontre qu'un seul cas de suffixe adverbial dans notre corpus tel est le cas où il ajoute le suffixe "ment" à la base adjectivale «*lapidaire*». Cet adverbe désigne brièvement ou succinctement. Voici un exemple tiré de notre corpus :

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 47.

⁽²⁾ Ibid, P. 161.

«*Le toubib interrogé lapidairement répondit : (...)*»⁽¹⁾

À côté de la suffixation, A. Kourouma recourt à la siglaison dans l'intention de créer un néologisme de forme. La siglaison « *produit une lexie à partir d'un syntagme lexicalisé en concaténant les lettres initiales de chacune des lexies du syntagme en question.* »⁽²⁾ Examinons les deux exemples suivants où il utilise le sigle "RDA" pour indiquer «le Rassemblement démocratique africain» et le sigle "PREP" pour désigner «le Parti de la réconciliation pour l'émancipation et le progrès»:

1) «*Je soutiendrai le candidat du RDA, Touboug, qui a l'appui du vieux.*»⁽³⁾

2) «*Béma avait donc de loin la section du PREP comportant le plus fort effectif.*»⁽⁴⁾

7.1.2.2. Les néologismes de sens

Les néologismes de sens consistent à «*employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors — que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant.*»⁽⁵⁾ On peut saisir le nouveau sens grâce au contexte comme le souligne Bastuji : « *la néologie sémantique est*

⁽³⁾ Ibid, 100.

⁽⁴⁾ POIGUÈRE, Alain, *Lexicologie et sémantique lexicale*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016, P. 98.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 230.

⁽²⁾ Ibid, P. 267.

⁽³⁾ DUBOIS, Jean et alii, *Op.Cit*, P.322.

toujours produite ou repérable par le contexte, le contexte étroit de la phrase ou du syntagme ou s'insère l'unité.»⁽¹⁾. Dans notre corpus, A. Kourouma a utilisé des mots dans des sens nouveaux. Considérons les énoncés ci-dessous :

- 1) «(...)ensemble, ils **courbèrent** la première prière, (...)»⁽²⁾
- 2) «(...)jamais on ne lui avait livré une jeune fille qui n'était pas « **à domicile** ».»⁽³⁾
- 3) « Cessez donc de **vous dire** comme un griot. Tout le Mandingue sait votre foi et votre courage et vous connaît. »⁽⁴⁾
- 4) « Trois autres épouses qui attendaient leur **nuit** dans le vestibule furent discrètement reconduites (...)»⁽⁵⁾

Dans le premier exemple, le verbe «courber» dans l'expression (courber la prière) est employé dans un nouveau sens autre que ses sens essentiels dont les plus importants sont «plier», «incliner» ou «pencher». Selon le contexte, son nouveau sens est «faire», «dire» ou «officier» une prière. Concernant le deuxième exemple, l'expression (à domicile) n'est pas utilisée dans le sens classique qui est «dans la demeure même de quelqu'un», mais il a connu un nouveau sens consistant à dire «au vu et au su de ses

⁽⁴⁾ BASTUJI, Jacqueline, «Aspect de la néologie sémantique» in *Langages* n°36, décembre 1974, P. 6,

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 89.

⁽⁶⁾ Ibid, 142.

⁽⁷⁾ Ibid, P. 26.

⁽⁸⁾ Ibid, P. 66.

parents» pour que l'on s'assure que la fille est encore vierge. À propos du troisième exemple, le verbe «se dire» cesse de signifier «se parler à soi-même en disant quelque chose» pour désigner «se vanter». Au sujet du dernier énoncé, le mot «nuit» ne désigne plus une notion temporelle indiquant une «espace de temps entre le coucher et le lever du soleil». Dans un contexte culturel et traditionnel attachant au polygame, le mot «nuit» signifie un «tour du passage de l'époux». De telles anomalies lexicales relèvent de l'idiote de l'écrivain et montrent sa créativité néologique.

7.1.3. Les métaplasmes

Selon le dictionnaire des sciences du langage, le terme de métaplasme désigne « *la modification du signifiant d'un mot, par adjonction, suppression, altération ou permutation d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes* ». ⁽¹⁾ Dans notre corpus, on peut constater la déformation des sons de quelques mots français par des locuteurs malinkés en les prononçant. Par conséquent, le mot devient une hybridation d'unités phoniques ni précisément français ni parfaitement malinké. La déformation des signifiants sonores provoque normalement celle des signifiants écrits. Autrement dit, cette innovation phonétique au niveau de l'oral suscite une innovation lexicale au niveau de l'écrit. Ainsi, A. Kourouma donne des interprétations à ces distorsions phoniques comme le montrent les trois exemples suivants :

⁽¹⁾ NEVEU, Franck, *Op.Cit.*, P. 190.

- 1) «Député, dit par les Malinkés, devient **djibité**, mais le centenaire ne traduit pas le nouveau mot français par le sens de son vocable en Malinké (...)»⁽¹⁾
- 2) « Faute de trouver le mot juste correspondant dans notre langue, le mot «prestataires » que le griot eut de la peine à articuler et à changer en **pratati**. »⁽²⁾
- 3) « L'interprète a dit **gnibaité** pour liberté ; dans les commentaires du griot, cette gnibaité est devenue nabata qui littéralement signifie « vient prendre maman. »⁽³⁾

Dans les exemples ci-dessus, les termes «Député», «prestataires» et «liberté» ont connu un transport de sonorités africaines côte à côte avec les sonorités françaises. Ce transport de sonorités amène à des modifications écrites. Le terme «Député» devient «**djibité**», le terme «prestataires» devient «**pratati**» et le terme «liberté» devient «**gnibaité**». Ces métaplasmes sont des anomalies lexicales puisque ils n'ont pas de «*limitation stricte des bases lexicales au stock national, à la combinatoire phonématique propre à la structure phonologique de la langue.*»⁽⁴⁾

(2) KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit.*, P. 228.

(3) Ibid, P. 55.

(4) Ibid, P. 218.

(1) GUILBERT, Louis, « *Peut-on définir un concept de norme lexicale ?* ». In Langue française, n°6, 1972, P. 31.

Par ailleurs, ce phénomène de distorsions phoniques touche les noms propres tel est le cas du nom propre «Faidherbe», le général français conduisant le Sénégal, devient «Fadarba» :

«Pendant huit soleils et soirs j'ai voyagé pour venir vous annoncer que les Toubabs de « Fadarba » descendent vers le sud. (Par « Fadarba », il fallait entendre Faidherbe, le général français qui conduit le Sénégal.)»⁽¹⁾

7.1.4. Les archaïsmes

L'archaïsme est « *une forme lexicale ou une construction syntaxique appartenant, dans une synchronie donnée, à un système disparu ou en voie de disparition.*»⁽²⁾ Ainsi, c'est un terme ancien de la langue française classique. Dans notre corpus, A. Kourouma a recours aux archaïsmes dans le but de traduire des mots malinkés qui n'existent plus en français d'aujourd'hui. Ce que l'affirme A. Kourouma lors des entretiens en disant : « *J'aime beaucoup les archaïsmes. Je retrouve parfois dans l'ancien français la signification pleine d'un mot qui existe encore en malinké et qui a disparu dans le français d'aujourd'hui.*»⁽³⁾

Remarquons les deux exemples suivants :

1) «*Soumaré était le nocturne **clabaud** du commandant.*»⁽⁴⁾

⁽²⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 19.

⁽³⁾ DUBOIS, Jean et alii, *Op.Cit*, P. 47.

⁽⁴⁾ Propos recueillis par Bernard Magnier, publiés dans la revue « Notre librairie » n°87, avril-juin 1987, p.12.

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou,, *Op.Cit*, P.112.

2) «*Autrement, le nouveau commandant pourrait vous «misérer», vous malfaïre.*»⁽¹⁾

Dans le premier exemple, le nom «*clabaud*» qui appartient à l'ancien français signifie, selon le Trésor de la Langue Française informatisé, «*chien de chasse aux oreilles pendantes qui aboie fortement.*» En ce qui concerne le deuxième exemple, le verbe «*malfaïre*» est un terme ancien désignant, selon le dictionnaire Littré, «*faire de méchantes actions*». De plus, le dictionnaire de l'Académie française note qu «*il n'est usité qu'à l'infinitif.*»

7.2. L'innovation morpho- syntaxique

Selon le *Grand Larousse de la Langue Française*, la morpho- syntaxe est une « *étude systématique des règles de formation de l'énoncé linguistique, depuis la combinaison des morphèmes jusqu'aux structures de la phrase elle-même.*»⁽²⁾ Dans *Monnè, outrages et défis*, l'innovation linguistique de A. Kourouma a touché les constructions morphosyntaxiques comme l'indique notre explication qui suit.

7.2.1. L'usage inattendu des mots africains dans la syntaxe française.

Dans *Monnè, outrages et défis*, A. Kourouma met en jeu des mots africains d'une manière inattendue au milieu de mots français et dans une syntaxe française. On peut observer que ce

⁽⁶⁾ Ibid, P. 120.

⁽¹⁾ GUILBERT, Louis & LAGANE, René & NIOBEY, Georges, *Le Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse, 1972-1978, vol.4, PP.3467-3468.

terme africain peut être utilisé comme un sujet nominal, un complément d'objet direct, un complément d'objet indirect, un complément d'objet second, un complément circonstanciel, un attribut du sujet, un complément de nom, un nom en apposition et comme une épithète. Retenons les exemples suivants :

- 1) «*Le **tabala** d'honneur et de guerre résonna.*»⁽¹⁾
- 2) «*(...) je viens boire le **déguè** de l'alliance (...)*»⁽²⁾
- 3) «*Nous le gratifiâmes aussitôt d'un **panca**, (...)*»⁽³⁾
- 4) «*Moussokoro était couchée sur le **tara**, (...)*»⁽⁴⁾
- 5) «*Le pays était un **lougan** en friche, (...)*»⁽⁵⁾
- 6) «*Djigui avait présumé que sa vie serait une destinée de **monnè**.*»⁽⁶⁾
- 7) «*– Non ! Roi Keita, **fama** de Soba, je ne me mettrai pas à votre service ; (...)*»⁽⁷⁾
- 8- «*je demandais avec chaleur le nom **totémique**, (...)*»⁽⁸⁾
»⁽⁸⁾

Dans le premier exemple, le terme africain «*tabala*» qui désigne un gros tam-tam est utilisé en fonction d'un sujet nominal déterminé par l'article défini masculin "le" tandis que son origine

(2) KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit.*, P.31.

(3) Ibid, P. 26.

(4) Ibid, P. 67.

(5) Ibid, P. 134.

(6) Ibid, p. 16.

(7) Ibid, P. 17.

(8) Ibid, P. 43

(9) Ibid, P. 161.

étrangère est du genre neutre. Quant au deuxième exemple, le terme «déguè» qui signifie une bouillie de millet est utilisé en fonction de complément d'objet direct. Concernant le troisième exemple, le terme «*panca*» signifiant un écran de toile est usé en fonction d'un complément d'objet indirect second. Au sujet du quatrième exemple, A. Kourouma a recours au terme «*tara*» qui veut dire un lit en bambou en fonction d'un complément circonstanciel indiquant un lieu. Quant au cinquième exemple, le terme «*lougan*» qui a le sens d'un champ cultivé est utilisé en fonction d'un attribut au sujet (le pays). En ce qui concerne le sixième exemple, le terme «*monnè*» qui a pour sens un outrage est employé en fonction d'un complément du nom (destinée). À propos du septième exemple, le terme «*fama*» désignant un roi, A. Kourouma l'utilise en apposition. Dans le dernier exemple, l'adjectif «*totémique*» est mis en œuvre comme une épithète précisant (le nom).

7.2.2. L'hypostase

L'hypostase est «*le passage d'un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre.*»⁽¹⁾ Dans notre corpus, A. Kourouma adopte ce procédé de substitution lexicale histoire de pouvoir nommer les activités professionnelles des africains (les cultivateurs, les forgerons, etc.), leurs attitudes ou habitudes (les arrivants, les sollicités, etc.) et leurs états (les décédés, les enterrés, etc.). Voici quelques exemples tirés de notre corpus :

⁽¹⁾ Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, 2000.

- 1) «(...) l'interprète, le chef de canton, le représentant et le sicaire vendaient le travail **du fatigué** au plus offrant.»⁽¹⁾
- 2) « Djigui, radieux, chapelet en main, se porta au-devant de **l'arrivant** et, après l'échange des salutations, le félicita avec une prolixité inhabituelle.»⁽²⁾
- 3) «A les entendre l'épidémie fut si décimante qu'on vit des **enterrés**, sans la moindre dissimulation (...)»⁽³⁾
- 4) «il poussa un puissant **bissimiläi**, (...)»⁽⁴⁾

Dans le premier exemple, il est à noter que l'adjectif «*fatigué*» est employé comme un nom précédé de l'article défini contracté (du). Au sujet du deuxième exemple, le participe présent «*arrivant*» est substantivé de façon à exprimer une attitude. En ce qui concerne le troisième exemple, A. Kourouma substantive le participe passé «*enterrés*» pour indiquer un état permanent des gens. À propos du quatrième exemple, on peut constater la substantivation de l'interjection «*bissimiläi*» en le précisant par l'adjectif épithète (*puissant*).

7.2.3. *Le changement des valences verbales*

Dans notre corpus, le procédé le plus utilisé de l'innovation morpho-syntaxique réside principalement dans le changement des valences verbales. Tout d'abord, la valence verbale est «un

⁽²⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.84.

⁽³⁾ Ibid, P. 61.

⁽⁴⁾ Ibid, P. 85.

⁽⁵⁾ Ibid, P. 92.

phénomène qui se concentre, [...], sur le groupe verbal»⁽¹⁾ Elle lie le verbe à ses actants. Un verbe peut être ;

- monovalent, il n'est rattaché qu'à un sujet : ***il dort***;
- bivalent, il est rattaché à un sujet et un complément : ***il mange du poulet***;
- trivalent, il est rattaché à un sujet, un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect : ***il donne un cadeau à sa mère*** ;
- quadrivalent, il est rattaché à un sujet, un complément d'objet direct et deux complément d'objet indirect : ***il traduit cette annonce du français vers l'arabe*** ;
- à valence zéro, il s'agit des verbes impersonnels : ***il pleut***.

Dans notre corpus, A. Kourouma change les valences verbales de quelques verbes où on peut apercevoir la transitivité des verbes intransitifs, l'intransitivité des verbes transitifs et la pronominalisation des verbes non-pronominaux comme le montrent les exemples ci-dessous :

- 1) «*D'ailleurs l'interprète sortait très peu, sauf la nuit où il **marchait** les longues promenades dont nous avons parlé, à cause du mal que nous savons.*»⁽²⁾

⁽¹⁾ MEUNIER, Christian, *Enseigner la valence verbale*, Paris, BoD Book, 2019, P. 7.

⁽²⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.115.

- 2) «*Affolés, sbires et sicaires se précipitèrent dans la ville, obligèrent, dans des concessions, le peuple à sacrifier.*»⁽¹⁾
- 3) «*Moussokoro était née dévoyée, dès onze ans, elle multipliait les fugues, se **découchait** et mentait.*»⁽²⁾

Dans le premier exemple, il est observable que le verbe «*marcher*» a un complément d'objet direct (les longues promenades) alors qu'il est intransitif, c'est-à-dire «*il ne reçoit pas de complément d'objet et exprime une action limitée au sujet*»⁽³⁾. Donc, A. Kourouma se sert transitivement d'un verbe habituellement intransitif. Quant au deuxième, le verbe «*sacrifier*» n'a pas de complément d'objet alors qu'il est transitif, c'est-à-dire «*il admet un complément d'objet désignant l'être ou la chose sur lesquels s'exerce l'action exprimée par le verbe*».⁽⁴⁾ Par suite, A. Kourouma emploie intransitivement un verbe habituellement transitif. En ce qui concerne le troisième exemple, le verbe "*découcher*" est mis en jeu comme un verbe pronominal tandis qu'il est grammaticalement non- pronominal. De plus, la pronominalisation de ce verbe le rend transitif alors qu'il est intransitif.

⁽³⁾ Ibid, P.13.

⁽⁴⁾ Ibid, P. 142.

⁽⁵⁾ DUBOIS, Jean & LAGANE, René, *Grammaire Larousse les indispensables*, Paris, Larousse, 2009, P. 87.

⁽¹⁾ DUBOIS, Jean & LAGANE, René, *Op.Cit.*, P. 87.

7.2.4. *Le mauvais emploi des temps verbaux*

Le plus-que-parfait est le temps qui se charge de valeurs précises. Il « *situe l'action avant un moment du passé exprimé par l'imparfait, le passé composé et le passé simple* ». ⁽¹⁾ Dans notre corpus, on peut repérer que le plus-que-parfait se substitue, d'une manière abusive, au passé simple ou au passé composé sans raison. Examinons l'exemple suivant :

«*Djéliba avait fini sa vie, victime lui aussi des visites de vendredi, comme Fadoua. Le porte-canne n'avait pas supporté leur suppression, ni lui leur restauration*». ⁽²⁾

Selon ce contexte, les deux actions «finir» et «supporter» ne se sont pas produites avant d'autres actions passées. Par conséquent, aucun fait précédent ne justifie l'utilisation du plus-que-parfait là où il aurait été simple de recourir au passé simple ou au passé composé. Cet emploi qui montre la négligence de A. Kourouma déroute le lecteur.

Il arrive aussi que A. Kourouma n'obéit pas à la concordance de temps surtout au passé. Selon la grammaire, à titre d'exemple, «*quand la principale est à un temps passé de l'indicatif ou au conditionnel, la subordonnée au subjonctif est à l'imparfait ou au plus-que-parfait*». ⁽³⁾ Dans notre corpus, A. Kourouma transgresse cette règle en substituant, dans la

⁽²⁾ BOULARÈS, Michèle & FREROT, Jean-Louis, *Grammaire progressive du français*, niveau avancé, Paris, CLE international, 2000, P. 50.

⁽³⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit.*, P.223.

⁽⁴⁾ DUBOIS, Jean & LAGANE, René, *Op.Cit.*, P. 152.

subordonnée, de l'imparfait du subjonctif au présent du subjonctif comme l'indique l'exemple suivant où il substitue "s'élevassent" par "s'élèvent" :

«*Cela suffisait pour que, de concessions en concessions, s'élèvent les aboiements des cabots délivrés des peurs, (...)*»⁽¹⁾

7.2.5. *Le brouillage des traits*

Il arrive que A. Kourouma recourt au brouillage des traits de quelques verbes en les construisant avec des compléments d'objet par le trait "inanimé" alors qu'ils sont habituellement construits avec des compléments d'objet par le trait inverse "animé". C'est le cas des verbes «asseoir» et «tuer» suivis des compléments d'objets dotés du trait inanimé "le deuil" et des sacrifices" :

1) «*Elle rendit visite à la mère de Djigui dans la case où celle-ci asseyait le deuil*»⁽²⁾

2) «*Il cria au secours, tua des sacrifices ; des flots de sang l'emportèrent.*»⁽³⁾

7.2.6. *Des usages grammaticaux non normatifs*

A. Kourouma procède à des usages grammaticaux non normatifs comme l'indiquent les exemples ci-dessous :

1) «*Un soir, une griote s'introduisit dans la case de sa mère.*»⁽¹⁾

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.163.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.138.

⁽²⁾ Ibid, P. 89

2) «(...)Djigui seul parvint à marcher jusqu'à Samory assis dans un riche tapis.»⁽²⁾

3) «C'est **en trop voulant** se débattre que la chevrette serre encore plus la cordelette par laquelle on l'a attachée au pieu.»⁽³⁾

Dans le premier exemple, le féminin du nom «griot» est formé d'une manière non normative en ajoutant un "e" sans redoubler la consonne "t". Quant au deuxième exemple, l'emploi de la préposition «dans» qui a « la notion d'intériorité, ou d'inclusion, ou un rapport du type contenant / contenu »⁽⁴⁾ est inapproprié parce que le verbe (s'asseoir) et le nom (tapis) s'imposent la préposition (sur). Concernant le dernier exemple qui est un proverbe, A. Kourouma disloque la forme du gérondif (en + participe présent) par l'adverbe «trop».

7.2.7. La complexification de l'expansion du groupe nominal

Le groupe nominal est un groupe syntaxique formé d'un nom noyau. Il contient souvent un déterminant et, optionnellement, une expansion nominale, il s'agit «des groupes qui ne possèdent pas d'autonomie syntaxique et dépendent étroitement du noyau nominal».⁽⁵⁾ Selon la norme, ces expansions peuvent être adjectivales (*une jolie petite fille blonde*) ou

⁽³⁾ Ibid, P. 136.

⁽⁴⁾ Ibid, P. 26.

⁽⁵⁾ Ibid, P.140.

⁽⁶⁾ FRANCKEL, Jean Jacques & PAILLARD, Denis, *Grammaire des préposition*, Paris, Ophrys, 2007, P.149.

⁽⁷⁾ LEON, Pierre & BHATT, Parth, *Structure du français moderne*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, 3^e édition, 2005, P. 187.

prépositionnelles (*l'équipe de football*). Dans notre corpus, Kourouma varie cette norme en construisant à la fois des expansions adjectivales et prépositionnelles à l'intérieur du groupe nominal. Remarquons la complexification progressive du groupe nominal dans les deux exemples ci-dessous :

- 1) «*Djigui avait perçu, par-dessus les dithyrambes des griots, les rôles lointains de certains peuples imprudents*». ⁽¹⁾
- 2) «*Apprendre à le reconnaître était une branche essentielle du programme d'éducation des jeunes princes*». ⁽²⁾

Dans le premier exemple, A. Kourouma développe le nom «*rôles*», en vue de préciser sa signification, par des compléments déterminatifs en complexifiant la structure du groupe nominal : *dét "les"+ nom " rôles " + adj." lointains" + groupe prépositionnel (prép."de" + dét."certains"+ nom "peuples" + adj. "imprudents")*. Ainsi, tous ces éléments à l'intérieur du groupe nominal déterminent le nom «*rôles*». C'est le même cas dans le deuxième exemple où Kourouma multiplie les expansions déterminatives du nom «*branche*» en usant de la ligature prépositionnelle "de" : *dét "une"+ nom "branche" + adj. "essentielle" + groupe prépositionnel 1 (prép."de" + nom*

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.16.

⁽²⁾ Ibid, P. 17.

"programme ") + groupe prépositionnel 2 (prép."de" + adj. "jeunes" + nom "princes").

7.3. L'innovation stylistique

7.3.1. L'emploi récurrent du calque d'expression

Au sujet du calque d'expression, J. P. Vinay et J. Darbelnet écrivent : « on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit (...) a un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de LA⁽¹⁾, en introduisant un mode expressif nouveau». ⁽²⁾ Dans son texte, A. Kourouma traduit, tout au long du roman, littéralement des constructions ou des syntagmes du malinké vers le français. Sur ce point, G. Ngaly note que « le français s'ouvre au malinké et dialogue avec lui. L'écrivain traduit parfois sa langue maternelle plus qu'il n'invente certaines tournures » ⁽³⁾ Prenons les trois exemples suivants :

- 1) « Le mariage eut lieu le samedi ; toutes les règles de nos coutumes furent respectées : **attachage des colas**, (...)» ⁽⁴⁾
- 2) «Dire à Soba d'un vieillard qu'il a plus de cent vingt-cinq ans, c'est lui **jeter un mauvais sort**.» ⁽⁵⁾

⁽³⁾ LA désigne ici la langue d'arrivée.

⁽⁴⁾ VIINAY, Jean Paul & DARBELNET, Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Ed. Didier. 1972, P. 47.

⁽⁵⁾ NGAL, Georges, *Création et ruptures en littérature africaine*, Paris : Harmattan. 1994, P. 27.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.252.

⁽²⁾ Ibid, P. 93.

3) «*Il n'y avait d'ailleurs que les vieilles, les très vieilles qui acceptaient le sort de prieures, beaucoup de ménopausées demandaient et obtenaient d'accompagner le roi au-delà.*»⁽¹⁾

Dans le premier exemple, l'expression «*attachage des colas*» est un calque d'expression nominale qui désigne un mariage religieux ou un cérémonial spectaculaire en pays malinké. Quant au deuxième, l'expression «*jeter un mauvais sort*» est un calque d'expression verbale signifiant envoûter. A propos du troisième exemple «*accompagner le roi*» est aussi un calque d'expression verbale qui signifie se faire enterrer avec le roi. Ces calques d'expression déclenchent une malinkisation de la langue française. Ainsi, cette technique du style montre la poétique romanesque chez A. Kourouma.

7.3.2. La variation des expressions figées

Selon la définition du dictionnaire de linguistique, les expressions figées sont «*des suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de constitution de syntagmes ou de phrases et qui n'admettent pas de variations*».⁽²⁾ Selon la norme, on doit respecter l'ordre et la morphologie des mots qui forment ces expressions figées. Dans son écriture romanesque, A. Kourouma transgresse cette norme par la variation de ces expressions figées. Considérons les énoncés ci-dessous :

⁽³⁾ Ibid, P.144.

⁽⁴⁾ DUBOIS, Jean et alii, *Op.Cit*, P. 202.

1) «*Quand ils se laissaient de frapper, ils mettaient les pieds à terre et s'alignaient.*»⁽¹⁾

2) «*(...)la colonisation, ce jour-là, avait eu le tort de massacrer des indigènes(...)*»⁽²⁾

Dans le premier exemple, A. Kourouma modifie l'expression «*mettre pied à terre*» qui signifie ici «*descendre du cheval*» en jouant sur l'insertion du déterminent "les" et le nombre du nom "pied". En fait, ce nom-ci est toujours au singulier car quand l'on descend d'un cheval, on met un pied à terre avant de mettre l'autre. Sur le même procédé, dans le deuxième exemple, il fait varier la locution "*avoir tort de*" qui signifie «*ne pas avoir la raison ou le droit*» en déterminant le nom "tort" par l'article défini "le". Certainement, de telles occurrences créent des effets expressifs dans son écriture romanesque.

7.3.3. *L'emploi excessif des expressions africaines populaires*

A. Kourouma fait fréquemment usage des expressions africaines populaires employées principalement en Afrique de l'Ouest. Citons l'extrait suivant :

1) «*(...) j'ai demandé au Kélémassa Djigui que la résistance portât un des noms que Samory avait attribués à un de ses refus : **Hérémakono** (en attendant le bonheur)(...)*»⁽³⁾

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.64.

⁽⁶⁾ Ibid, P. 270.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.163.

2) «(...)d'une voix sûre le griot récita d'un trait le nouveau sonnet *monnè bana*(...)»⁽¹⁾

Dans l'énoncé ci-dessus, on peut remarquer que A. Kourouma intègre deux expressions africaines populaires. D'une part, l'expression «*Hérémakono*» qui est empruntée du malinké, désigne «en attendant le bonheur». D'autre part, l'expression verbale «*monnè bana*» veut dire que «*l'humiliation est finie*» ou «*les tracasseries sont terminées*».

7.3.4. L'usage récurrent de l'énoncé métadiscursif

À propos du métadiscours, E. Bordas le définit comme «*un discours extérieur à la fiction, qui vient prendre en charge le récit pour déterminer et préciser le mode de fonctionnement de la narration.*»⁽²⁾ En d'autres termes, le métadiscours est un discours sur le discours. Dans son texte, A. Kourouma procède tout au long du roman d'un énoncé métadiscursif surtout dans la traduction des sens des termes africains et dans l'explication des réalités culturelles ignorées du lecteur. Il met en œuvre plusieurs procédés comme les parenthèses, les tirets, la virgule, les deux points, les guillemets et les moyens lexicaux (signifier, entendre, dire, c'est-à-dire, etc.). Remarquons les trois exemples ci-dessous :

⁽²⁾ Ibid, 77.

⁽³⁾ BORDAS, Éric, *Balzac, discours et détours : pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, P.285.

1) «*La bicyclette, avant d'être désignée par son nom actuel de naikaisso (le cheval de fer), fut appelée à Soba toubougisso (le cheval de Touboug).*»⁽¹⁾

2) «*Le capitaine blanc, dans son langage d'oiseaux = pour une oreille malinké, le français, en raison des nombreuses sonorités sifflantes, ressemble à des chants d'oiseaux = parla au tirailleur = interprète qui avança, et dans un pur malinké du Nord, interrogea.*»⁽²⁾

3) «*– Je ne peux pas : les cordes de ma cora ne vibrent plus.*»⁽³⁾

4) «*Les griots constituent une caste, à la fois crainte et méprisée dans le Mandingue, appelée la caste des diéli : diéli signifie sang.*»⁽⁴⁾

Dans le premier énoncé, A. Kourouma recourt à l'énoncé métadiscursif afin de traduire le sens des termes africains «*naikaisso*» et «*toubougisso*» en employant les parenthèses. Au sujet du deuxième énoncé, il utilise des tirets dans l'intention d'expliquer la raison de l'appellation de la langue française, par le malinké, le langage d'oiseaux. À propos du troisième énoncé, les deux points sont mis en jeu pour justifier le refus de Diabaté de demeurer à Soba pour louer le roi Keita. Dans le dernier

⁽⁴⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 230.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.35.

⁽²⁾ Ibid, P. 42.

⁽³⁾ Ibid, P. 40.

énoncé, A. Kourouma se sert d'un moyen lexical pour traduire le sens du terme «*diéli*», il s'agit du verbe «signifier».

7.3.5. *L'hétérogénéité de l'écriture*

Parmi les procédés de l'innovation stylistique dans *Monnè, outrages et défis*, on peut trouver l'hétérogénéité de l'écriture. Dans sa trame narrative, A. Kourouma mélange communément d'autres genres à côté de sa prose romanesque comme le chant, la poésie et le proverbe. En effet, cette technique narrative dévoile un récit, selon N'diaye, «*parfois plus proche d'une poésie en vers, parfois plus proche d'une prose répétitive, parfois semblable à une prose ou des vers chantés.*»⁽¹⁾ Prenons à titre d'exemple le chant, le poème et le proverbe ci-dessous tirés de notre roman étudié :

1) «*Allah engendra le monde, mais ne conçut pas l'égalité*

Bailla à chacun ce qu'Il voulut

Aux Keita, la Puissance et la Force...»⁽²⁾

2) «*L'hippopotame s'envase trop profondément*

pour revenir sur ses pas ;

La parole du noble est une montagne,

elle ne se reprend pas ;

La mort est vertu quand la vie est monnè.»⁽³⁾

⁽⁴⁾ N'DIAYE, Chistiane , *Introduction aux littératures francophones : Afrique, Caraïbes, Maghreb*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2004, P. 68.

⁽⁵⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P.49.

⁽¹⁾ KOUROUMA, Ahmadou, *Op.Cit*, P. 278.

3) « *Il est inutile d'expliquer la différence entre les deux métaux à celui qui préfère son pendant de cuivre à la boucle d'or que vous offrez, conclut-il.* »⁽¹⁾

Le premier extrait est un chant traditionnel entonné au rythme des tam-tams par les griots qui font l'éloge de la grandeur de la lignée de leur roi Keita, roi de Soba. De surcroît, ce chant tend à influencer l'attitude de Keita grâce à son fort contenu moral. En fait, l'insertion de tels chants assigne, d'une part, au texte un caractère sonore. D'autre part, elle montre l'attachement de l'auteur à ses traditions orales. Quant au deuxième énoncé, c'est un poème inédit en vers libres et de poésie impromptue qui est inventé par le griot Djélicini pour rappeler au Centenaire l'éthique, l'honneur et la dignité des Keita. L'intégration de ces poèmes à l'intérieur du texte rend le style plus poétique et lyrique. Le troisième extrait est un proverbe prononcé par le vieillard Djigui. En fait, ce proverbe fait allusion à deux métaux précieux qui sont le cuivre et l'or. Il montre qu'il y a une distinction nette entre ces deux métaux parce que l'or est plus précieux et plus prisé que le cuivre. À travers ce proverbe, Djigui exprime sa déception vis-à-vis du comportement du commandant Héraud qui n'obéit pas à l'opinion du vieillard en décidant de se marier avec une femme non excisée et éhontée. Djigui voit que la femme excisée a plus de valeur que celle non excisée en établissant une comparaison, d'une part, entre la femme excisée et l'or et, d'autre

⁽²⁾ Ibid, P. 250.

part, entre la femme non excisée et le cuivre. La présence de tels proverbes dans le roman fait référence à la sagesse des anciens et révèle l'esthétique et la poétique de l'écriture de Kourouma. Il convient enfin de signaler que les chants, les poèmes et les proverbes proviennent de sa langue maternelle en se contentant de les traduire de manière littérale.

8. Conclusion

Dans un premier temps, nous avons défini le but de notre approche : étudier le phénomène de l'innovation linguistique dans le roman *Monnè, outrages et défis* de A. Kourouma aux niveaux lexical, morpho-syntaxique et stylistique en montrant ses desseins de cette technique de l'écriture. En conclusion, nous sommes arrivés à ces résultats que nous passons en revue dans les passages suivants.

Sur le plan lexical, l'innovation de A. Kourouma se manifeste dans son utilisation de quatre procédés qui sont les xénismes, les néologismes, les métaplasmes et les archaïsmes. Les xénismes sont des emprunts du malinké perçu par les guillemets ou en italique et non intégrés dans les dictionnaires français. A. Kourouma a inséré plus de soixante-dix xénismes qui sont des substantifs, des adjectifs, des adverbes et des interjections. Les néologismes sont les nouveaux mots créés par l'écrivain soit par la forme ou par le sens. Les néologismes de forme sont construits par la suffixation et la siglaison. Les néologismes de sens sont formés par l'attribution à un mot d'un contenu qu'il n'avait pas

jusqu'alors. Les métoplasmes sont des mots français déformés par quelques sons du malinké. Les archaïsmes sont des termes anciens tirés de la langue française classique.

Au niveau morpho-syntaxique, l'innovation de A. Kourouma réside dans ; son usage des mots africains dans la syntaxe française en fonction d'un sujet nominal, d'un complément d'objet direct, d' un complément d'objet indirect, d' un complément d'objet second, d' un complément circonstanciel, d' un attribut du sujet, d' un complément de nom, d' un nom en apposition et d' une épithète ; son emploi à l'hypostase en substantivant les adjectifs, les adverbes, les participes présents et passés ; le changement des valences verbales par la transitivité des verbes intransitifs et vice-versa ; son mauvais emploi des temps verbaux en substituant le plus-que-parfait au passé simple ou au passé composé sans raison ; le brouillage des traits de quelques verbes en les construisant avec des compléments d'objet par le trait "inanimé" alors qu'ils sont habituellement construits avec des compléments d'objet par le trait inverse "animé" ; ses usages grammaticaux non normatifs comme la féminisation des noms, l'emploi des prépositions et du syntagme (en + participe présent) ; la complexification de l'expansion du groupe nominal en construisant à la fois des expansions adjectivales et prépositionnelles à l'intérieur du groupe nominal.

Au niveau stylistique, A. Kourouma se sert des procédés comme l'emploi récurrent du calque d'expression en traduisant littéralement des constructions ou des syntagmes du malinké en français, la variation des expressions figées en modifiant la morphologie des mots et l'addition des déterminants, l'emploi excessif des expressions africaines populaires, l'usage récurrent de l'énoncé métadiscursif dans la traduction des sens des termes africains et dans l'explication des réalités culturelles ignorées pour le lecteur et l'hétérogénéité de l'écriture en mélangeant communément autres genres à côté de sa prose romanesque comme le chant, la poésie et le proverbe.

Quant aux desseins de A. Kourouma de cette technique de l'écriture, on peut dire, d'une part, qu'il travaille sur l'africanisation de la langue française en la prenant en possession. D'autre part, il veut introduire au lecteur les réalités culturelles ou idéologiques africaines. En définitive, cette technique montre la nouveauté, l'originalité et la poétique de A. Kourouma.

9. Bibliographie

1- Corpus :

- KOUROUMA, A. (1990), *Monnè, Outrages et Défis*, Paris, Seuil.

2- Autres œuvres au même auteur :

- KOUROUMA, A (1968) *Les soleils des Indépendances*, Canada, Montréal.

----- (1998) *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil.

----- (2000), *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil,.

----- (2004), *Quand on refuse on dit non*, Paris, Seuil.

3- Ouvrages critiques sur Ahmadou Kourouma

- NICOLAS, J.-C. (1985), *Comprendre les soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Paris, Les Classiques africains.

4- Ouvrages littéraires

- BORDAS, É. (2003), *Balzac, discours et détours : pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

- N'DIAYE, Ch. (2004) , *Introduction aux littératures francophones : Afrique, Caraïbes, Maghreb*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

- NGAL, G. (1994), *Création et ruptures en littérature africaine*, Paris : Harmattan.

5- Ouvrages linguistiques

- BOULARÈS, M. & FREROT, J.-L. (2000), *Grammaire progressive du français*, niveau avancé, Paris, CLE international.

- DUBOIS, J. & LAGANE, R. (2009), *Grammaire Larousse les indispensables*, Paris, Larousse.
- FRANCKEL, J. J. & PAILLARD, D. (2007), *Grammaire des préposition*, Tome 1, Paris : Ophrys.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (2008), *Le bon usage*, Bruxelles, De Boeck.
- GREVISSE, M. (1961), *Le bon usage : Grammaire française*, Duculot , Paris.
- GUILBERT, L. (1975), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- LEON, P. & BHATT, P. (2005), *Structure du français moderne*, Toronto, Canadian Scholars' Press Inc, 3^e édition.
- MEUNIER, Ch. (2019), *Enseigner la valence verbale*, Paris, BoD Book.
- PICOCHÉ, J. & MARCHELLO-NIZIA, Ch. (2000), *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.
- POLGUÈRE, A. (2016), *Lexicologie et sémantique lexicale*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.
- VIINAY, J. P. & DARBELNET, J. (1972), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Ed. Didier.

6- Dictionnaires consultés

- DUBOIS, J. et alii (2002), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- GUILBERT, L. & LAGANE, R. & NIOBEY, G. (1972-1978), *Le Grand Larousse de la Langue Française*, Paris, Larousse, vol.4.
- NEVEU, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand-Colin.

◆ *En ligne*

- Dictionnaire de l'Académie française (dictionnaire-academie.fr)
- Dictionnaire Littré - Dictionnaire de la langue française (litre.org)

7- Articles parus dans les périodiques

- BASTUJI, J. (1974), «*Aspect de la néologie sémantique*», In Langages n°36, décembre, P. 6-19.
- GUILBERT, L. (1972), «*Peut-on définir un concept de norme lexicale ?* ». In Langue française, n°6, P. 29-48.
- MANGEON, A. (2006), *Romans d'Afrique, philosophies de l'histoire*, In Notre Librairie : Histoire, vues littéraires, n°161, Mars-Mai, 8-13. P. 12-13.
- NGALASSO, M. M. (2001), *De Les Soleils des Indépendances à En attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Ahmadou Kourouma ?* », In Actes du Colloque Littératures Francophones: Langues et styles. Paris : Harmattan, P. 13-47.

8- Entretiens

- Entretiens avec Ahmadou Kourouma, propos recueillis par Bernard Magnier, publiés dans la revue « Notre librairie » n°87, avril-juin 1987, p.12.

الابتكار اللغوي في رواية " حقد واهانات وتحديات" لاحمادو كوروما

ملخص

تعالج الدراسة الحالية ظاهرة مشهودة لدى الكتاب الأفارقة بصفة عامة ولدى احمادو كوروما بصفة خاصة ألا وهي الابتكار في استخدام اللغة الفرنسية في الإنتاج الروائي. فهذه الظاهرة التي تمثل انحرافا عن المعيار او القاعدة، تستحوذ على الرواية الثانية لاحمادو كوروما ، أي رواية "حقد واهانات وتحديات". ففي هذا المتن، استحوذ كوروما على اللغة الفرنسية من خلال الابتكار، لا سيما علي المستوى المعجمي والنحوي الصرفي والأسلوبي. لذلك يكمن الهدف من دراستنا في اكتشاف الطرق التي اعتمدها الكاتب من أجل تحقيق هذا الابتكار. على المستوى المعجمي، يتجلى ابتكار كوروما من خلال الاستفادة من أربع طرق هي الاقتباسات، الكلمات المستحدثة والتغييرات الصوتية للكلمة والكلمات المهجورة. على المستوى الصرفي النحوي، يتجلى ابتكار كوروما في استخدامه للكلمات الإفريقية في النحو الفرنسي، استخدامه للإبدال النحوي، والتغيير في معمولات وسمات الفعل واستخداماته النحوية الغير معيارية، والتعقيد في توسع المجموعة الاسمية. على المستوى الأسلوبي، استخدم كوروما طرق مثل الاستخدام المتكرر للمحاكاة التعبيرية، والتغيير في التعبيرات الثابتة، والاستخدام المفرط للتعبيرات الإفريقية الشعبية، والاستخدام المتكرر للعبارات الواصفة، وعدم تجانس الكتابة.

الكلمات المفتاحية:- ابتكار، معيار، معجمي، صرفي نحوي، اسلوبي، اقتباسات، كلمات مستحدثة، تغييرات صوتية للكلمة، كلمات مهجورة، معمولات الفعل، تبدل.